PROCES-VERBAL
COMITE DE DIRECTION réunion plénière
Au siège
04 Octobre 2021
Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres élus présents :
Mesdames Christine AUBERE, Valérie COLIN, Joëlle MONLOUIS, Marie-Christine TERRONI, Ghislaine YESLI KERRAD
Messieurs Ahmed BOUAJAJ, Philippe COUCHOUX, Bruno FOUCHET, Gilbert MATHIEU, Christian PORNIN, Rosan ROYAN

Membres de droit présents :
Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président du District de la SEINE-ET-MARNE), Jean-Pierre MEURILLON (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Nasser GAMMOUDI (Président du District de la SEINE-SAINT-DENIS), Denis TURCK (Président du District du VAL DE MARNE), Claude DELFORGE (Président du District du VAL-D'OISE)

Assistent :
Madame Sophie GERMAIN (Directrice Générale)
Messieurs Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)
Messieurs Jean-Laurent BRACIEUX (Commissaire aux Comptes), Stéphane DELZAIVE (Expert-comptable)

Absents :
Messieurs Paolo DE CARVALHO (excusé), Simon VEISSIERE (excusé), Daniel VOISIN (excusé)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 30 AOUT 2021

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.
Le Comité,
Après avoir pris connaissance, en séance, de la demande formulée par M. MEURILLON (ajout de son intervention lors du vote des propositions de modifications au Règlement Intérieur de la Commission Régionale de l'Arbitrage),
Adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion plénière du 30 Août 2021 en tenant compte de ladite demande.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU 06 NOVEMBRE 2021

Présentation et adoption du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2021

M. DELZAIVE, Expert-comptable de la Ligue, présente au Comité les Comptes de l'association (Compte de résultat et Bilan) arrêtés au 30 Juin 2021.
Il rappelle en préambule que le Bilan « actif-passif » représente la situation patrimoniale de la Ligue. Le Compte de résultat représente quant à lui l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice.

Pour ce qui concerne le Compte de résultat, on observe que les produits d'exploitation s'établissent globalement à 10 237 K€ contre 10 461 K€ l'année précédente.
On constate une baisse des licences et autres produits liés à l'activité et une hausse des subventions d'exploitation en raison d'une hausse des subventions privées sur cette période. Ces dernières permettent de compenser la dégradation sur l'activité.
En charges d'exploitation, on observe que les charges fixes ont été maintenues et que les charges sociales sont en diminution en raison des aides liées au COVID. Le montant du poste « Autres charges de gestion courante » augmente en raison de l'augmentation des aides aux clubs avec les aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire.
Eu égard aux difficultés rencontrées cette année, nous obtenons un résultat d'exploitation légèrement déficitaire de 106 K€.

Il est ensuite fait la présentation de la seconde partie du Compte de résultat, dans laquelle on trouve deux éléments :
. la partie financière avec les produits et charges financières relativement faibles, ce qui n'amène pas d'observations particulières ;
. la partie exceptionnelle qui fait apparaître deux gros montants en produits et en charges. Apparaissent en effet ici les aides reçues puis reversées intégralement aux clubs dans le cadre du Fonds National de Solidarité.
Nous avons enfin, comme tous les ans, les opérations sur le capital qui sont indirectement la traduction de l'amortissement des subventions sur investissement.

Une fois traduit le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel, on aboutit à un excédent sur l'exercice de 53 K€.

Pour ce qui concerne le Bilan, M. DELZAIVE rappelle que l'actif représente ce qui appartient à la Ligue et le passif les dettes.
La différence entre les deux constitue le total des fonds associatifs plus communément appelés les capitaux propres, c'est-à-dire indirectement la richesse nette à un instant T de la structure.

A l'actif immobilisé, on observe un montant total de 6 334 K€ représentant l'ensemble des actifs qui appartiennent à la Ligue. La variation par rapport à l'année dernière est liée à la diminution des amortissements sur l'ensemble de l'actif.
Au niveau de l'actif circulant, on retrouve l'ensemble des disponibilités dont on dispose immédiatement, notamment la trésorerie (8 700 K€), ou les créances, c'est-à-dire l'ensemble des sommes à recevoir sur le second semestre 2021 (2 000 K€).

Au niveau du passif, apparaissent les fonds associatifs (différence entre l'actif moins les aides de la Ligue) et les dettes représentées notamment par les emprunts à rembourser.

Le Comité entend ensuite M. BRACIEUX, Commissaire aux Comptes qui a procédé à la vérification des comptes.
M. BRACIEUX relève un résultat en deçà de ce que l'association a l'habitude de réaliser mais reflétant la situation actuelle.

Il précise que le résultat de l'exercice clos au 30 Juin 2021 est très difficile à analyser puisqu'il est la conséquence à la fois des aides versées dans le cadre des aides COVID (URSSAF notamment) et des décisions politiques d'aider les clubs de manière beaucoup plus importante que d'habitude.
M. BRACIEUX qualifie le résultat de « *savant mélange des effets du COVID, des aides dont on a bénéficié et des décisions de soutien exceptionnel aux clubs* ». Il précise néanmoins que ce résultat est tout à fait satisfaisant dans le contexte que nous connaissons actuellement.
En conclusion, il indique qu'il est surtout important de retenir que malgré le contexte et les difficultés rencontrées, la Ligue a réussi à dégager de la trésorerie ce qui permet de rembourser les dettes et de continuer à investir à Morfondé. Il se félicite de la très bonne maîtrise des flux en cette année si compliquée.

Le Président précise que si la Ligue n'avait pas décidé d'aider les clubs, le résultat aurait été largement excédentaire et qu'eu égard à la période, il était incontournable de soutenir les clubs au risque d'être déficitaire.

La parole est ensuite donnée aux membres du Comité.

Philippe SURMON indique qu'il aurait souhaité avoir connaissance de la plaquette comptable complète.
Il est rappelé que la plaquette est chaque année envoyée aux clubs postérieurement au Comité à l'ordre du jour duquel est inscrit le vote des Comptes. En effet, la clôture des Comptes est toujours très longue eu égard à la spécificité du fonctionnement d'une Ligue. La plaquette est par conséquent réalisée dans le prolongement de la présentation et de l'approbation des comptes.

Jean-Pierre MEURILLON demande à ce que soit précisé le montant des aides COVID reçues par la Ligue (exonération des charges patronales, aide au paiement des cotisations sociales, etc.). Les montants sont donnés en séance.

Après avoir entendu l'ensemble des présentations de MM. DELZAIVE et BRACIEUX ainsi que les précisions apportées, le Comité adopte à l'unanimité les Comptes clos au 30 Juin 2021 (Bilan et Compte de résultat).

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2021
Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau, ce que les membres du Comité adopte à l'unanimité.

LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES

Comme précisé lors de la dernière réunion plénière du Comité, il est plus pertinent de comparer les chiffres de cette saison avec ceux de la saison 2019/2020.

Ainsi, au 04.10.2021, la Ligue enregistre 181 141 licences contre 186 146 licences au 04.10.2019, soit une baisse de 2,7% (- 5 005 licences).

A date, la Ligue a retrouvé la première place du classement des Ligues Régionales en fonction du nombre de licences enregistrées devant la Ligue des HAUTS-DE-FRANCE (174 204 licences) et la Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES (167 518 licences).
A noter que la saison dernière, à la même période, c'est la Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES qui comptait le plus grand nombre de licences enregistrées (188 271), notre Ligue étant 2ème.

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance à l'aide de différents tableaux de :

La répartition des licences enregistrées par District

Au 04.10.2021, le District des YVELINES compte le plus grand nombre de licences enregistrées (29 721 licences) devant les Districts de la SEINE-ET-MARNE (27 039 licences) et du VAL-D'OISE (25 064 licences). Le District PARISIEN ferme la marche avec 15 279 licences enregistrées.

Au niveau du comparatif par rapport à la saison 2019/2020, on observe que de date à date, le District du VAL-D'OISE est en augmentation (+6,6%, soit + 1 543 licences) tandis que le District des YVELINES est à l'équilibre. En revanche, les Districts de la SEINE-ET-MARNE et de l'ESSONNE sont en baisse respectivement de – 4,6% (soit – 1 309 licences) et – 5,2% (soit – 1 269 licences).
Pour les Districts des HAUTS-DE-SEINE, de la SEINE-SAINT-DENIS et du VAL DE MARNE, il n'est pas pertinent de faire ce comparatif puisqu'en 2019/2020, leur effectif comprenait les licenciés des clubs du District PARISIEN.
En agrégant les effectifs des Districts PARISIEN, des HAUTS-DE-SEINE, de la SEINE-SAINT-DENIS et du VAL DE MARNE, on observe une baisse de 3 042 licences (soit – 3,8%) sur ces territoires par rapport à la saison 2019/2020.

La répartition des licences enregistrées par catégorie

Au niveau des pratiquants, la Ligue enregistre 160 099 licences au 04.10.2021 contre 162 272 licences à la même période de la saison 2019/2020, soit une baisse de 1,3% (- 2 173 licences).

Le Football Libre masculin
On observe qu'à l'exception du Football d'Animation et des Seniors, toutes les catégories du Football Libre masculin enregistre une hausse de leur effectif par rapport à la saison 2019/2020 à la même période : + 7,8% chez les U15-U14 (+ 1 299 licences), + 6,2% chez les U13-U12 (+ 1 262), + 7,6% chez les U19-U18 (+ 499 licences), et + 1,3% chez les U17-U16 (+ 147 licences).
La baisse est de 7,7% dans le Football d'Animation (- 3 612 licences) et de 3,2% chez les Seniors (- 1 342 licences).

Le Football Féminin
Le nombre de pratiquantes est quasiment stable par rapport au 04.10.2019.
Dans le détail, on note néanmoins une baisse d'effectif chez les U13F-U12F (- 168 licences) et les U15F-U14F (- 91 licences).

Le Football Diversifié
Avec 4 045 licences, le Futsal est en légère hausse par rapport au 04.10.2019 (+ 5,1%).
Avec respectivement 2 270 licences et 2 071 licences, le Football Loisir et le Football d'Entreprise sont en baisse de date à date (respectivement – 5,1% et – 17,2%).

L'encadrement
Tant au niveau des dirigeantes que des dirigeants, on enregistre une baisse d'effectif (- 358 dirigeantes, soit – 15,1% et – 957 dirigeants, soit – 6,5%).
Au niveau des éducateurs :
. + 123 éducateurs titulaires d'une licence « Technique Régionale »
. + 11 éducateurs titulaires d'une licence « Technique Nationale »
. + 31 animateurs
. – 531 éducateurs fédéraux

Les arbitres
Au 04.10.2021, la Ligue compte 1 341 arbitres.

Il conviendra de faire un comparatif à l'issue des premières sessions de formation et après « rattrapage » des candidats n'ayant pas pu faire l'examen pratique la saison dernière.

LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL

Informations générales

* Rappel sur l'application du Pass Sanitaire pour les mineurs de plus de 12 ans

Depuis jeudi dernier, le Pass Sanitaire s'applique désormais aux mineurs de 12 à 17 ans.
Afin de ne pas pénaliser les jeunes ayant 12 ans pendant la saison sportive (arrêt de 2 mois de la pratique pour pouvoir présenter un schéma vaccinal complet), le gouvernement a décalé l'âge d'application de 12 ans à 12 ans et deux mois.
Ainsi, depuis le 30 septembre, le protocole applicable dans nos clubs pour les compétitions Seniors, l'est désormais pour les compétitions de Jeunes.
La Hotline Pandémie de la F.F.F. a envoyé un mail Vendredi dernier à l'ensemble des Ligues et des Districts.
Il est notamment relevé qu'une distinction est faite entre le sport fédéral et le sport scolaire en matière d'application du pass sanitaire pour les mineurs de plus de 12 ans, ce qui pose question ; en effet, un mineur pratiquant dans le cadre du sport scolaire n'est pas soumis à l'application du pass sanitaire alors qu'il l'est dans le cadre de son activité en club.

* Information sur la réunion statutaire des Clubs Nationaux Seniors Libres

Le Comité est informé que la réunion statutaire des Clubs amateurs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres aura lieu le Mardi 19 Octobre au siège de la Ligue.
Le tirage au sort des rencontres du 6ème tour de la Coupe de France est organisé en amont de cette réunion en présence de la Direction des Compétitions Nationales et du trophée.

* Réunion Direction Nationale du Contrôle de Gestion (D.N.C.G.) – Commissions Régionales du Contrôle des Clubs (C.R.C.C.) des Ligues Régionales

Une réunion d'information réunissant l'ensemble des C.R.C.C. des Ligues Régionales s'est déroulée le Mardi 28 Septembre dernier au siège de la F.F.F..
Cette réunion avait pour principal objet de faire un rappel du périmètre de contrôle de la C.R.C.C. et du fonctionnement de ces Commissions (échéancier de production des documents, mesures applicables, etc.).
La D.N.C.G. a par ailleurs informé les Ligues Régionales d'une proposition de modification réglementaire qui sera soumise au vote de l'Assemblée Fédérale du 11 Décembre prochain ; cette modification concerne le périmètre de contrôle des C.R.C.C. qui pourrait être élargi aux clubs participant aux Championnats de R1 Féminin et Futsal, et ce, dans le prolongement du contrôle par la D.N.C.G. des clubs de D2 Féminine et D2 Futsal à compter de la saison 2020/2021. Comme lors de la mise en place du contrôle D.N.C.G. sur ces divisions, les deux premières saisons (2021/2022 et 2022/2023) serviraient à accompagner les clubs, l'examen réel devant intervenir à compter de la saison 2023/2024.
Dès lors, le Comité s'étonne de la position exprimée par la D.N.C.G. quant au fait que les clubs qui accèdent en D2 Féminine et D2 Futsal devront être en mesure de justifier de fonds propres positifs au 30 juin 2022 auquel cas ils ne pourront pas accéder en division supérieure.

* Point sur le F.A.F.A. 2021/2022

Le Comité prend connaissance des premières orientations décidées par le Bureau Exécutif de la L.F.A. du 15 Juillet dernier au sujet des dispositifs F.A.F.A. "Equipement" et "Transport" pour la période 2021/2024 :
. Décentralisation de l'instruction et de la validation d'un grand nombre de projets ;
. Définition par les instances des plafonds de financement pour chaque nature de projet ;
. Définition d'un seuil plancher à 1 500 € d'aide pour chaque nature de projet ;

. Abondement de 30 000 € supplémentaires pour la couverture des terrains pour les natures de projets Futsal et Beach Soccer ;
. Possibilité de financer à hauteur de 15 000 € la mise en place d'un revêtement de Futsal intérieur ;
. Augmentation du plafond de subventionnement fédéral pour l'achat de mini-bus Volkswagen à 25 000 €.

Eu égard à ces nouvelles dispositions, les Ligues sont tenues de présenter leur schéma territorial F.A.F.A. "Equipement" en concertation avec les Districts pour le 15 Octobre prochain. Etant entendu que dans le cadre de la réflexion menée au niveau national, notre Ligue avait déjà envoyé à la L.F.A. avant l'été un état des lieux et une projection pour notre territoire.

* Désignation de référents régionaux « nouvelles pratiques »
Dans le cadre du développement des nouvelles pratiques qui est un enjeu majeur du projet sportif fédéral « Performances 2024 », et afin d'associer les territoires à la mise en place des plans de développement de ces nouvelles pratiques (Beach-Soccer / E-foot / Fitfoot / Foot5 / Foot en Marchant / Futnet / Golf Foot), les Ligues Régionales doivent, en concertation avec leurs Districts, identifier un référent régional pour chacune des nouvelles pratiques précitées, étant relevé que ces référents peuvent être élus, salariés ou membres de Commission.
Dans ce cadre-là, les Districts sont invités à transmettre à la Ligue leur proposition de référent sur tout ou partie de ces nouvelles pratiques, étant précisé que la liste des personnes désignées doit être transmise à la F.F.F. pour le 15 Octobre prochain.

* Formation « Prévention de la Radicalisation » par la Région IDF
Le Comité prend connaissance de l'invitation faite à la Ligue et ses Districts pour leur participation à la formation « Prévention de la Radicalisation » organisée par la Région I.D.F., en collaboration avec Challenges ACADEMIA, le Samedi 23 Octobre prochain dans ses locaux de Saint-Ouen (93).
Des membres de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education participeront à cette formation.
Le Président insiste auprès des Présidents de District sur la nécessaire présence d'un ou plusieurs représentants.

* Retour sur la réunion « Président de Ligue - Présidents de District » du Mercredi 29 Septembre 2021
Le Président revient sur la réunion « Président de Ligue - Présidents de District » du Mercredi 29 Septembre dernier au cours de laquelle a notamment été abordée la question de la régionalisation de la formation. Après avoir dressé un bilan synthétique de la régionalisation de la formation qui est mise en œuvre depuis la saison 2020/2021, il a été convenu avec les Présidents de District présents (MM. COLLOT, MEURILLON, CHARRASSE et TURCK) qu'à compter de la présente saison, (i) les modules de formation dispensés dans les Districts seraient ouverts à tous les candidats sans distinction, ni priorisation géographique et (ii) une information sera donnée aux Districts en amont de l'ouverture des inscriptions.
Le Comité valide ce principe de fonctionnement dans le cadre de la régionalisation des formations modulaires.

* Morfondé : le point
M. FOUCHET effectue un point détaillé des projets en cours sur CAMPUS :
. Réalisation d'un parking en Mai/Juin 2022, période au cours de laquelle l'activité de formation sera plus réduite ; d'ici là, des travaux de remise en état seront menés pour permettre un accueil optimal des stagiaires sur le site.
. Amélioration de l'éclairage du site (circulation intérieure, chemin d'accès, et parking) ; un éclairage solaire est envisagé, celui-ci respectant les normes environnementales et étant moins coûteux à l'installation.

. Extension de l'Unité de Vie Fernand DUCHAUSSOY ; le contrat avec l'architecte a été signé et l'avant-projet sommaire validé. L'avant-projet sommaire sera présenté lors d'une prochaine réunion du Comité, étant précisé que l'objectif est de déposer le permis de construire au plus tard à la fin de l'année 2021.
Le processus de consultation des entreprises dans le cadre de la réalisation de ces travaux d'extension est également présenté aux membres du Comité.

* Information matches des BLEUES
Le Comité prend connaissance du communiqué de presse relatif aux prochaines rencontres à domicile de l'équipe de France féminine, organisées dans le cadre des qualifications pour le Mondial 2023 :
. France / Estonie le 22 Octobre à Créteil
. France / Kazakhstan le 26 Novembre à Vannes
. France / Pays-de-Galles le 30 Novembre à Guingamp

* Retour sur l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Présidents de District (A.N.P.D.F.) du 18 Septembre dernier
Après avoir effectué une présentation synthétique de l'objet de l'A.N.P.D.F., le Président revient sur l'Assemblée Générale de cette association qui s'est déroulée le Samedi 18 Septembre dernier à Bordeaux.

* Mouvements dans les Commissions Régionales

. Propositions de la Commission Régionale de Gestion et Formation des Délégués :
A la suite de sessions de formation qui se sont déroulées les 2 et 3 Septembre derniers, la Commission propose au Comité de nommer en qualité de délégués stagiaires :
. Mme Corinne NIEGARDOWSKI
. M. Karim BENGOUIDER
. M. Zakaria BOUDINA
. M. Xavier BOUTON
. M. Erwan GICQUEL
. M. Rodrigue GODWIN
. M. Abderezak GUESSOUM
. M. Franck LE COURT
. M. Anthony LINTANFF
. M. Drahoui MOUSSA
. M. Thierry RAISIN
. M. Rudy VAN CAPPELLEN
Le Comité valide cette proposition à l'unanimité.

* Demandes de renouvellement de carte d'arbitre honoraire
Le Comité autorise la délivrance de la carte d'arbitre honoraire pour la saison 2021/2022 à :
. M. Lucien BALISIER
. M. Daniel MOURE
. M. Pascal SAUTON
. M. Jacques THERON

* Mouvements dans les clubs

- Demandes d'affiliation pour 2021/2022
Le Comité émet un avis favorable aux demandes d'affiliation suivantes :
Clubs Libres
. BAYERN BARBECUE CLUB (75)
. CLASSICO VERTS # ORANGES (75)
Clubs Futsal

. ACADEMIE FUTSAL ROMAINVILLE (93)
. LA CUATRO (78)
. C NOUES (94)
Sous réserve de réception du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale constitutive et du règlement du solde antérieur.
Club Loisir
. LA LUMIERE (95)

- Cessation définitive d'activité
Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité du club suivant :
Club Libre
. 582 484 : SUPPORTERS DE L'AS MONACO (92)
Club Football Entreprise
. 605 905 : MINISTERE AFFAIRES SOCIALES A.S. (92)
Club Loisir
. 846 163 : CLUB SPORTIF DE VALENTON (94)

- Demandes de mise en inactivité partielle
Le Comité,
Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu la demande formulée par les clubs suivants,
Autorise les clubs suivants à être en inactivité partielle comme suit :
Clubs Libres
. 518 488 – SAINT OUEN L'AUMONE A.S. (95) - Catégorie Seniors Féminines
. 524 330 – JOUARRE FC (77) - Catégories U14 à U19
. 582 118 – SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIERES (94) - Catégories Loisir, U18, U15 et U14

- Demandes de mise en inactivité pour 2021/2022 (1ère saison)
Le Comité,
Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu la demande formulée par les clubs suivants,
Prononce, sous réserve des sommes dues, leur inactivité (1ère saison) :
Clubs Libres
. 548 355 : TREMBLAY A.J. (94)
. 560 808 : SPORTS PARIS OUEST (78)
. 552 497 : CHAUMES GUIGNES US (77)

- Changement de titre
Le Comité entérine le changement de nom des clubs suivants :
Club Libre
. 551 851 : AS PARIS 18 devient RACING CLUB 18EME (75)
Club Football Entreprise
. 605 406 : FC BEST TRAINING CHAMBOURCY devient FC NOVUUS CHAMBOURCY (78)

- Demande de changement de type de club
Le Comité entérine le changement de type de club comme suit :
860 642 : FOOTBALL CLUB CHAUCONIN NEUFMONTIERS (77)
Affilié sous le statut de « club Loisir », ce club devient « club Libre ».

- Demande de changement de District
. 564 055 – SPORT RUE PREVENTION (93)
Le Comité,
Pris connaissance de la correspondance de SPORT RUE PREVENTION par laquelle ledit club demande son rattachement au District PARISIEN à compter de la saison 2021/2022,

Vu les dispositions de l'article 22 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu les dispositions des articles 6 et 9.1 des Statuts du District PARISIEN,
Vu l'adresse du siège social et le lieu d'exercice de l'activité sportive effective du club,
Vu l'avis favorable du District de la SEINE-SAINT-DENIS quant au rattachement du club au District PARISIEN,
Autorise le rattachement de SPORT RUE PREVENTION au District PARISIEN à compter du 1er Juillet 2021 sous réserve du règlement des sommes dues au District de la SEINE-SAINT-DENIS et à la Ligue.

- Demande d'Entente
. Demande d'entente formulée par les clubs de l'ENTENTE SANNOIS ST-GRATIEN (517 328) et le FC SOISY ANDILLY MARGENCY (509 431) dans les catégories U18 F à 11 et U15 F à 11.
Le Comité,
Pris connaissance de la demande d'entente formulée par les clubs susvisés pour la constitution d'une équipe en U18 F à 11 et en U15 F à 11,
Autorise cette entente pour la saison 2021/2022, étant observé que le club support de cette entente est le club de l'ENTENTE SANNOIS ST-GRATIEN,
Et invite les clubs concernés à prendre connaissance des dispositions réglementaires régissant l'équipe en entente (article 39 bis des Règlements Généraux de la F.F.F. et article 11.7 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.).

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Réunions de coordination technique
. Réunion de coordination de l'Equipe Technique Régionale le 01.09.2021 à Morfondé
. Réunion de la Commission Régionale Futsal le 07.09.2021
. Accompagnement du District PARISIEN les 03 et 08.09.2021
. Réunion D.T.N. « Développement et Animation des Pratiques » le 13.09.2021 en visioconférence
. Réunion de coordination « Développement et Animation des Pratiques » le 16.09.2021 à Morfondé
. Réunion avec les clubs engagés dans les Championnats U15 F et U18 F le 14.09.2021 en visioconférence
. Visite accompagnement du CA PARIS – Label régional le 22.09.2021
. Réunion du Comité de Direction l'Amicale des Educateurs d'Ile-de-France le 21.09.2021 au siège de la Ligue

* La formation des éducateurs

- Formation modulaire
. Les 13 et 14.09.2021 : Module U11 – District du VAL-D'OISE
. Les 21 et 22.09.2021 : Module U15 – District du VAL-D'OISE
. Les 23 et 24.09.2021 : Module seniors – District des HAUTS-DE-SEINE

Le Comité relève que les modules programmés fin Août/début Septembre ont dû être annulés faute d'un nombre suffisant de candidats ; la question de la programmation de modules à cette période doit donc être étudiée en vue des prochaines saisons.

- Formations Professionnelles

Brevet de Moniteur de Football (B.M.F.) en apprentissage

. Données chiffrées du B.M.F. apprentissage pour 2021/2022 :

- 65 stagiaires positionnés
- 3 promotions
- 46 clubs représentés
- 10 semaines de formation

. Dates du positionnement :

- Promotion n°1 : le 26.08.2021
- Promotion n°2 : le 27.08.2021
- Promotion n°3 : le 30.08.2021

. Formation Semaine 1 :

- Du 06 au 10.09.2021 - Promotions n°1 et n°2
- Du 13 au 17.09.2021 – Promotion n°3

Brevet de Moniteur de Football « classique »

. Données chiffrées du B.M.F. « classique » pour 2021/2022

- 165 stagiaires
- 154 clubs représentés

. Dates du positionnement : les 16, 17, 20 et 21.09.2021

Brevet d'Entraineur de Football (B.E.F.)

. Données chiffrées du B.E.F. pour 2021/2022 :

- 82 stagiaires
- 3 promotions
- 77 clubs représentés

. Dates du positionnement :

- Les 09 et 10.09.2021
- Les 13 et 14.09.2021

. Formation Semaine 1 :

- Du 27.09 au 01.10.2021 – Promotion n°1
- Du 04 au 08.10.2021 - Promotions n°2 et 3

- Validation des Acquis d'Expérience (VAE)

. Etude de 2 demandes de recours gracieux le Mercredi 29 Septembre 2021.

- Formation professionnelle continue

Dans le cadre du plan fédéral de formation continue BEES1/BMF/BEF, il a été organisé les sessions de formation suivantes :

. Les 23 et 24 Septembre 2021 : Thématique « la préparation Athlétique »;

. Les 30 Septembre et 1er Octobre 2021 : Thématique « l'entrainement des défenseurs »

- Habilitation des formateurs des Districts

Des modules "Habilitation des formateurs" ont été organisés comme suit :

. Module du Jeudi 23 septembre 2021 **:** 15 formateurs présents

. Module du Vendredi 24 septembre 2021 : 17 formateurs présents

La participation par District s'établit comme suit :

. District 75 : 6 participants
. District 77 : 2 participants
. District 92 : 8 participants
. District 93 : 6 participants
. District 94 : 7 participants
. District 95 : 4 participants

* Le Parcours de Performance Fédéral (PPF)

Pour la présente saison, le PPF a débuté avec les opérations de détections et d'observations des rencontres U15, U15 F et U16, et ce, en vue des rassemblements inter Districts de ces catégories.

* Développement et animation des pratiques

- Commandes de la Direction Technique National (DTN)
Dans le cadre de sa réflexion sur l'évolution des offres de pratique, la DTN souhaite que soient effectuées au sein des Ligues Régionales un certain nombre d'expérimentations et d'observations :
. Observation des U6 – U7 (expérimentation dans les Districts de l'ESSONNE et de la SEINE-SAINT-DENIS)
. Observation de la pratique des U13 à l'aide de l'outil vidéo et de gilets GPS (étude des déplacements, etc.)

- Remise du Label Club Méritant
La remise du Label Club Méritant se déroulera le 06 Octobre prochain sur les installations du CA PARIS 14.

- Réunion des Référents Futsal
Une réunion des Référents Futsal des Districts aura lieu le Samedi 09 Octobre prochain au siège de la Ligue.

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

- Les stages de rentrée
Des stages de rentrées ont été organisés comme suit :
. Le 04.09.2021 : Stage des Jeunes Arbitres à Morfondé
. Le 05.09.2021 : Stage des Observateurs au District de la SEINE-ET-MARNE à Montry
. Le 12.09.2021 : Stage des Arbitres Futsal à Morfondé
Le 18.09.2021 : Rattrapage Tests Foot à 11
Les 24 et 25.09.2021 : FIA Futsal à Morfondé

- Réunion de la C.R.A.
Une réunion de la Commission Régionale de l'Arbitrage s'est déroulée le Jeudi 23 Septembre dernier au siège de la Ligue.

QUESTIONS DIVERSES

G. MATHIEU
. Revient sur la première réunion du pôle « promotion et développement » au sein de la Commission Régionale Football d'Entreprise et Critérium qui s'est déroulée le 27 Septembre dernier.

R. ROYAN
. Revient sur la réunion de rentrée de la Commission Régionale Outer-Mer qui s'est déroulée le 22 Septembre dernier.

P. COUCHOUX
. Réunion de rentrée des clubs participant au Championnat Futsal Féminin le 05 Octobre prochain.
. Fait un point de la Permanence Téléphonique Week-end de la Ligue.

Par suite, le Comité relève que ce dispositif est également mis en place dans les Districts 77, 92 et 93.
. Fait un point des questions posées dans le cadre de la mise en œuvre du pass sanitaire.

P. SURMON
. Assemblée Générale du District le 27 Novembre 2021.

D. TURCK
. Assemblée Générale du District le 09 Octobre prochain.
. Point sur les nations participant au Tournoi International U16 du District organisé au début du mois de Novembre 2021 : France, Angleterre, Italie et Belgique

C. DELFORGE
. Assemblée Générale le 19 Novembre 2021 au Conseil Départemental.
. Point sur des opérations du District : dispositif EducAtrice (30 filles seront suivies sur 2 ans dans le cadre de ce dispositif), classe arbitrage à Enghien (Tony CHAPRON en est le parrain pour cette saison), IME Tour.
. Réunion du Bureau du Collège des Présidents de District le 05 Octobre prochain.

C. DEVILLE-CAVELLIN
. Assemblée Générale du District le 23 Octobre prochain à Saint-Germain-Lès-Arpajon.
. Projet de sectorisation du District pour permettre aux élus d'être au plus proches des clubs.

N. GAMMOUDI
. Extension aux Districts du module "Engagements" de l'Extranet Ligue.
Afin d'étudier la faisabilité de cette opération, un recensement des besoins doit être effectué au niveau des Districts franciliens.
. Signature d'un partenariat avec NIKE pour une durée de 4 ans.
. Félicite la représentante des licenciées au sein de son Comité Directeur et la Présidente de la Commission des Féminines pour l'obtention du B.M.F..

P. COLLOT
. Assemblée Générale du District le 23 Octobre prochain à Lésigny.
. Revient sur la reprise des Championnats et la recrudescence de faits disciplinaires.

F. CHARRASSE
. Point sur les opérations du District : travaux du Conseil Consultatif de la Jeunesse, annuaire des Référents Football Féminin, formation des délégués le 02 Octobre 2021, Permanence Téléphonique Week-end.
. Adresse des remerciements au CA PARIS 14 pour l'invitation à la remise du Label Club Méritant.
. Assemblée Générale du District le 4 Décembre 2021.

J. SANDJAK
. Donne lecture de divers courriers de remerciements de club pour la réactivité et l'engagement du service des Licences et les places offertes dans le cadre des matchs de l'Equipe de France Futsal des 28 et 29 Septembre derniers à la Halle Carpentier à Paris.
. Invitation de la GS MONTROUGE à un match de gala du club local contre les anciennes gloires du football algérien le 30 Octobre prochain.
. Discussions en cours au niveau fédéral pour l'octroi d'une aide aux Districts 92, 93 et 94 à la suite de la création du District 75.
. Attire l'attention des Présidents de District sur leur obligation d'information du Commissaire aux Comptes du District au sujet des accords commerciaux qui pourraient être conclus par le District avec une entreprise dans laquelle un membre du Comité de Direction du District a des

intérêts, et ce, dans le cadre de l'établissement du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Le Président	**Le Secrétaire Général**
Jamel SANDJAK	**Ahmed BOUAJAJ**